

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Il permet l'acquisition – dans le cadre de la formation continue – **d'une qualification professionnelle** (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle...) **reconnue par l'État et/ou la branche professionnelle.**

PUBLIC :

Jeunes et des Adultes

OBJECTIF :

Permettre une insertion professionnelle ou le retour à l'emploi des jeunes et des adultes.

EQUIPE PEDAGOGIQUE :

- Formateurs qualifiés et expérimentés
- Professionnels du secteur d'activité concerné par le contrat

LIEU DE FORMATION :

I.D. Formation
Avenue Maréchal Lyautey - 20090 Ajaccio

DUREE : 6 à 24 mois

CALENDRIER : En continu sur l'année civile.
Les regroupements ont lieu une fois par semaine, le mardi

GROUPE : de 1 à 10 stagiaires

COUT DE LA FORMATION / FINANCEMENT :

Formation prise en compte par les
OPCA :

Uniformalion, Forco, AGEFOS PME,
Fongecif Corsica

RENSEIGNEMENTS :

Dossier de candidature sur demande

CONTACT :

ajaccio@idf-corse.eu

Tel : 04.95.10.64.00

Fax : 04.95.10.64.08

CONTENU :

Variable selon la qualification professionnelle visée par le contrat de professionnalisation

ID formation œuvre, essentiellement, dans le secteur du tertiaire : les métiers du commerce, du secrétariat ...

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Enseignement magistral
- Travaux dirigés
- Travaux pratiques
- Coaching, mise en situation professionnelles